

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

INCENDIE DE L'ÉCOLE DU LAC-DES-ILES

Mont-Laurier, le 14 août 2009 – Suite à l'incendie de l'école du Lac-des-Iles le 14 juillet dernier, plusieurs démarches ont été effectuées par la Commission scolaire afin de s'assurer que la rentrée scolaire de septembre 2009 soit la plus harmonieuse pour les élèves qui devaient fréquenter cette école.

Tous les parents et les enseignants ont été informés par lettre le lendemain de l'incendie afin de les rassurer et que la Commission scolaire prendrait une décision au cours de l'été pour relocaliser ces élèves dans des locaux adéquats disponibles dans un rayon de moins de 20 km de l'école du Lac-des-Iles.

Deux classes étaient prévues dans cette école pour septembre 2009, soit une 1^{re} année avec 14 élèves, dont 6 provenaient de Notre-Dame-de-Pontmain et une 6^e année avec 12 élèves, dont 6 provenaient également de Notre-Dame-de-Pontmain.

La maternelle prévue à Notre-Dame-de-Pontmain a été déplacée à Notre-Dame-du-Laus et les élèves de Lac-des-Iles vont intégrer les classes de Mont-Laurier.

Les 12 élèves résidant à Notre-Dame-de-Pontmain et qui devaient fréquenter l'école du Lac-des-Iles seront scolarisés à Notre-Dame-de-Pontmain.

Les différents services de la Commission scolaire ainsi que la directrice de l'établissement ont été mis à contribution afin de trouver une solution adéquate pour la rentrée de septembre.

Tous les parents des élèves (14) de Lac-des-Iles ont été rejoints par les services éducatifs et la directrice de l'établissement afin de leur proposer deux scénarios, soit de fréquenter une école de Mont-Laurier à moins de 20 km ou encore Notre-Dame-de-Pontmain. Il faut noter que les élèves du Lac-des-Iles fréquentaient déjà l'école de Notre-Dame-de-Pontmain en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e année.

L'organisation scolaire a été modifiée afin de s'assurer que tous les élèves reçoivent un service adéquat dans des locaux déjà disponibles dans les écoles de la Commission scolaire, conformément aux règles édictées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La Commission scolaire a tout mis en œuvre pour s'assurer de maintenir la qualité des services à tous les élèves.

Un événement majeur de la sorte nous a forcés à prendre des décisions importantes en s'assurant avant tout de la réussite de tous nos élèves.